

# Viticulture

PACA

n°18  
16 juillet 2024



Référent filière & rédacteur

**Florine THEVENOT**

Chambre d'Agriculture de Vaucluse  
[florine.thevenot@vaucluse.chambagri.fr](mailto:florine.thevenot@vaucluse.chambagri.fr)

Directeur de publication

**André BERNARD**

Président de la chambre régionale  
d'Agriculture Provence Alpes-Côte  
d'Azur

Maison des agriculteurs  
22 Avenue Henri Pontier  
13626 Aix en Provence cedex 1  
[bsv@paca.chambagri.fr](mailto:bsv@paca.chambagri.fr)

Supervision

**DRAAF**

Service régional de l'Alimentation  
**PACA**

132 boulevard de Paris  
13000 Marseille



## AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

### Climatologie

**Grêle:** Dégâts localisés dans le Vaucluse et Sud Drôme

### Phénologie

**Grenache:** proche ou quelques jours de retard par rapport à 2023

### Maladie

**Oïdium:** faire les bilans au stade fermeture de la grappe.

**Mildiou:** de nouveaux symptômes observés sur feuille. Risque modéré à fort.

**Black rot:** nouveaux symptômes sur grappes.

**Flavescence dorée:** 3<sup>ème</sup> traitement obligatoire du 12 au 26 juillet

### Ravageurs

**Vers de la grappe:** réaliser les bilans de fin de 2<sup>ème</sup> génération sur les secteurs tardifs.

**Pyrale du Daphné:** vol en augmentation

### Réglementaire

#### Liste Produits de Biocontrôle

Identifiez les cibles de produits de biocontrôles grâce à ce logo 

#### Note technique résistance

#### Note nationale abeille

### Biodiversité



### A surveiller

#### Retour des ambrosies



Vous abonner



Devenir  
observateur  
& contact



Tous les BSV  
PACA

## Grêle

Des orages accompagnés localement de grêle ont eu lieu le 12 juillet dans le Vaucluse (Châteauneuf du Pape, Beaufort de Venise, Sarrians) et dans le Sud Drôme (Savasse, Ancône) avec des dégâts parfois significatifs.



Dégâts de grêle sur Châteauneuf du Pape

Photos CA84

## PHENOLOGIE



Stade L: Début véraison



Stade L: Fermeture de la grappe



Stade L: Pré-fermeture de la grappe (baies 10-12 mm)

Photos CA84

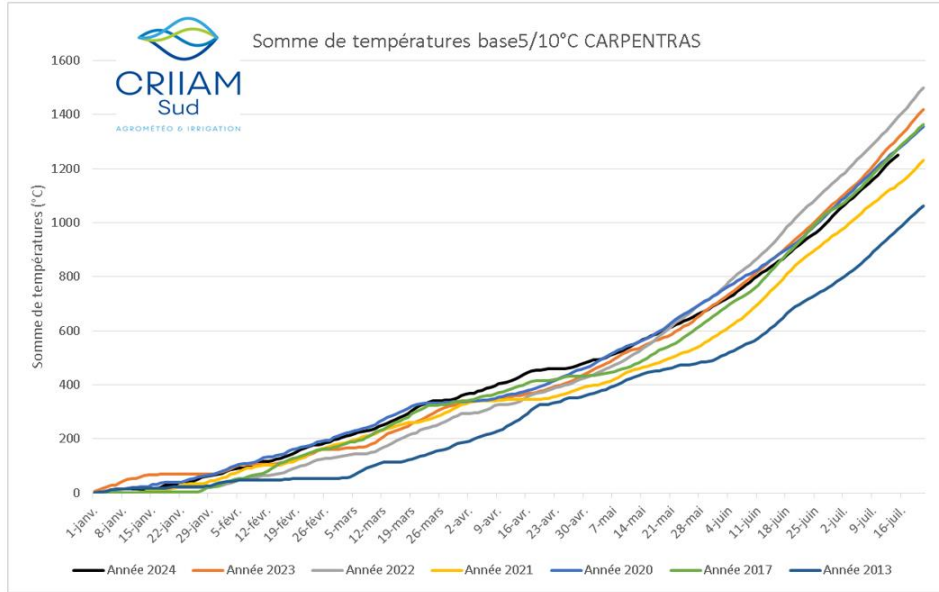
## Grenache

Secteur 0: ultra précoce	Secteur I: très précoce	Secteur II: précoce	Secteur III: médian	Secteur IV: tardif	Secteur V: très tardif
Stade fermeture de la grappe à début véraison	Stade fermeture de la grappe à premières baies vérées	Stade fermeture de la grappe à toutes premières baies verrées	Stade baies 10-12 mm à toutes premières baies vérées	Stade baies 10-12 mm à fermeture de la grappe	Stade baies 10-12 mm à fermeture de la grappe
Premières baies vérées majoritaire	Fermeture de la grappe majoritaire	Fermeture de la grappe majoritaire	Fermeture de la grappe majoritaire	Fermeture de la grappe majoritaire	Baies 10-12 mm majoritaire

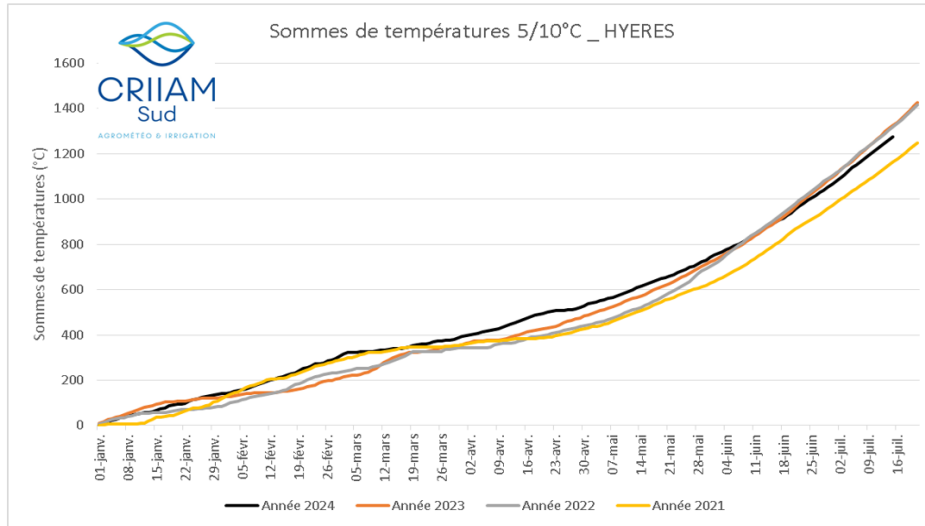
[Carte de précocité](#)

Les observations sur le terrain et la somme de températures base 5/10°C du 1<sup>er</sup> janvier au 16 juillet montrent que la phénologie est proche ou avec quelques jours de retard par rapport à 2023.

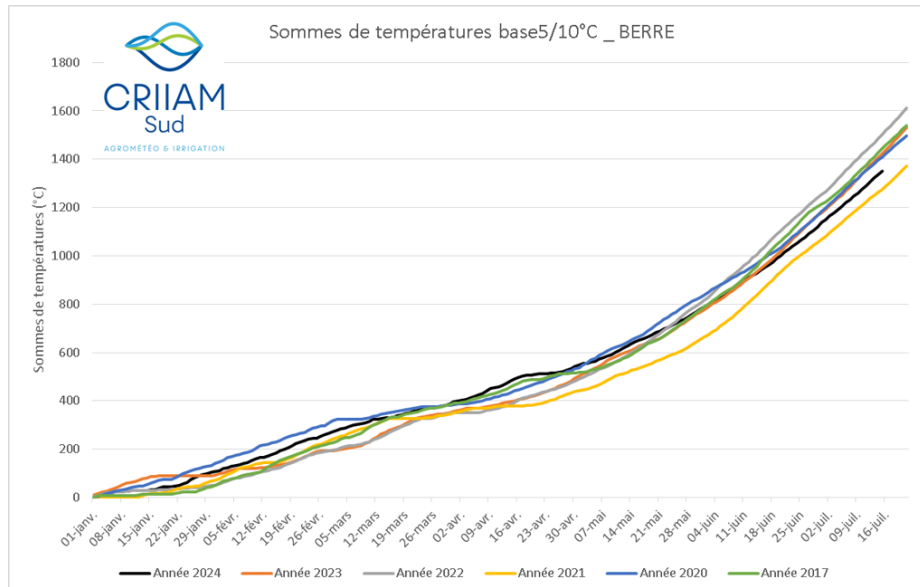
## Somme de température VAUCLUSE



## Somme de température VAR



## Somme de température BOUCHES DU RHONE



## OÏDIUM

## Oïdium sur grappe

Biologie : [Cf bulletin n°5](#)

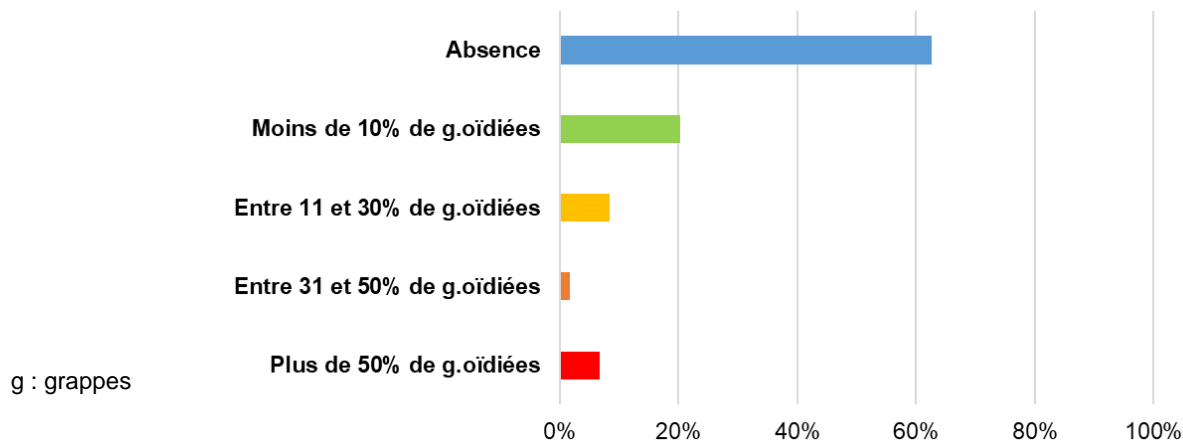
Photos CA13

## Observations

Sur 59 parcelles observées du 10 juillet au 16 juillet, au stade fermeture de la grappe, 22 parcelles présentent des symptômes sur grappes.



Pour les parcelles au stade fermeture de la grappe (baie de grenache > 12 mm), observer et faire des bilans sur 50 grappes (2 à 3 grappes par cep sur 20 ceps). Seuil de nuisibilité : 10 % de grappes attaquées.

Oïdium sur grappe: fréquence  
(bilan fermeture de la grappe)

17% des parcelles ont plus de 10% de grappes oïdiées.

## Estimation du risque

Jusqu'à début fermeture de la grappe ou présence de symptôme > 10 % de grappes attaquées



Fermeture complète de la grappe et en absence de symptôme



## Méthodes alternatives



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: soufre, bicarbonate de potassium...). La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)

- Choisir des cépages ou variétés en fonction de leur niveau de sensibilité ou choisir des variétés « résistantes » hors AOP.
- Favoriser l'insolation et l'aération des grappes par l'ébourgeonnage, l'effeuillage, le palissage. L'oïdium est sensible aux UV.



Suites à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, des dérives de sensibilités vis-à-vis de fongicides oïdium ont été détectés en laboratoire. Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité au vignoble, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements appliqués.

Plus d'infos : <https://www.r4p-inra.fr>

## MILDIOU

Biologie : [Cf bulletin n°9](#)

Mildiou sur feuille et Rot brun sur grappe



Mildiou mosaïque



Photos CA84- CA 26

### Territoire sud Drôme/Côtes du Rhône/Vallée du Rhône

#### Analyse du risque

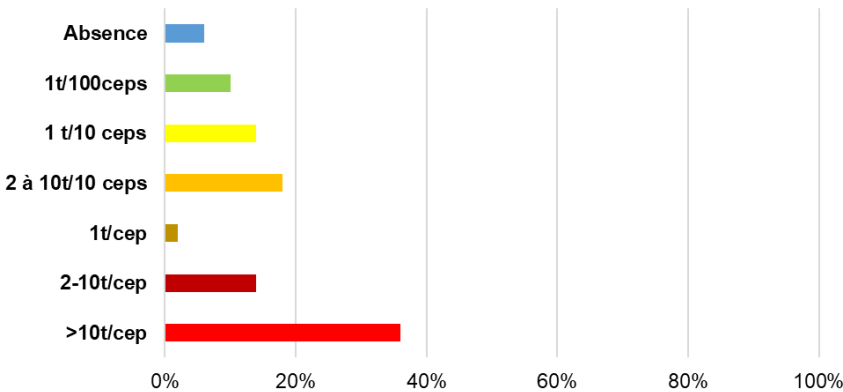
Les pluies orageuses du 11-12 juillet et/ou des rosées matinales ont pu induire de nouvelles contaminations.

#### Observations

De nouvelles taches sur les jeunes feuilles sont observées selon les secteurs. Elles font suite aux pluies du 06 juillet. Sur les grappes, dans la majorité des cas, le mildiou évolue faiblement ou se stabilise mais localement on observe une progression sur les grappes déjà atteintes.

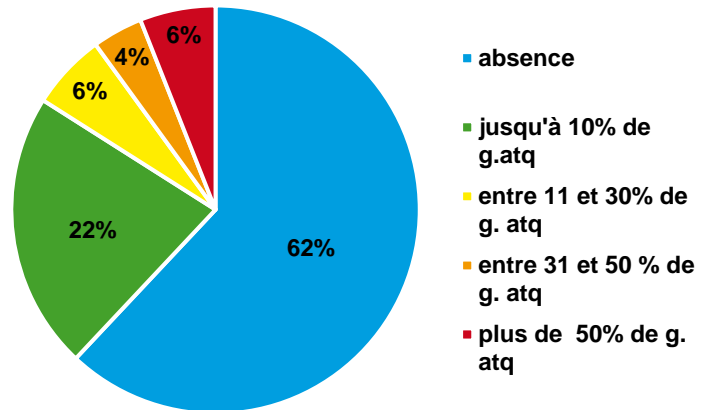
Sur 50 parcelles observées, 47 parcelles ont des symptômes sur feuilles et 19 sur grappes.

Mildiou sur feuilles : fréquence



t : taches

Mildiou sur grappes : fréquence



g : grappes

#### Estimation du risque



En cas de pluie et/ou rosée



**MILDIOU****Territoire sud Luberon/Bouches du Rhône/Ste Victoire**

## Analyse du risque

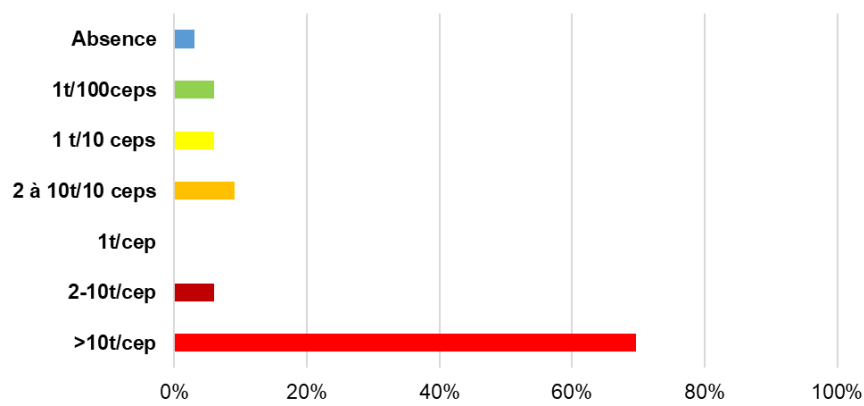
Les pluies orageuses du 11-12 juillet et/ou des rosées ont pu induire de nouvelles contaminations.

## Observations

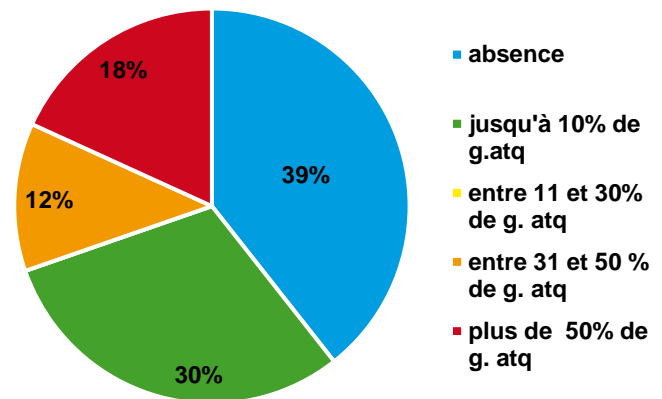
De nouvelles taches essentiellement sur les jeunes feuilles sont observées selon les secteurs. Elles font suite aux pluies du 06 juillet ou à des rosées.

Sur les grappes, dans la majorité des cas, le mildiou évolue faiblement ou se stabilise.

Sur 33 parcelles observées, 32 parcelles ont des symptômes sur feuilles et 13 parcelles avec des symptômes sur grappe.

**Mildiou sur feuilles : fréquence**

t : taches

**Mildiou sur grappes : fréquence**

g : grappes

## Estimation du risque



En cas de pluie et/ou de rosée, brumes

**Territoire Provence**

## Analyse du risque

Les orages localisés du 12 juillet ou rosées ont pu être favorables à de nouvelles contaminations.

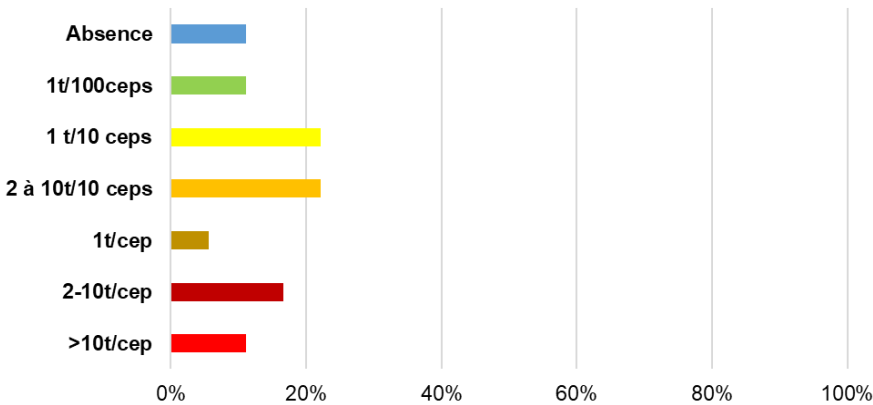
## MILDIU

## Observations

De nouvelles taches sur les jeunes feuilles sont observées selon les secteurs. Sur les grappes, dans la majorité des cas, le mildiou évolue faiblement ou se stabilise.

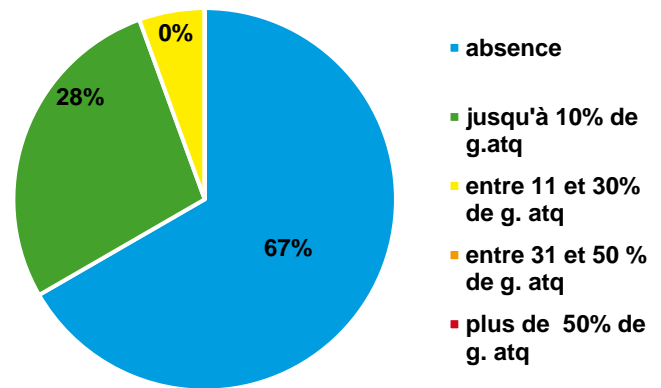
Sur 18 parcelles observées, 16 parcelles ont des symptômes sur feuilles et 6 parcelles avec des symptômes sur grappe.

Mildiou sur feuilles : fréquence



t : taches

Mildiou sur grappes : fréquence



g : grappes

## Estimation du risque



En cas de pluie et/ou de rosée



## Méthodes alternatives



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: phosphonate de potassium, disodium phosphonate...). La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)

## Mesures prophylactiques :

Les mesures prophylactiques désignent l'ensemble des moyens mis en œuvre dans le but de prévenir l'apparition, la propagation ou l'aggravation de maladie.

Pour limiter le risque de contaminations mildiou :

- Limiter les flaques par l'enherbement.
- Supprimer les organes verts à proximité du sol (épamprage précoce et destruction des plantules).
- Gérer au mieux la vigueur par notamment le choix du porte-greffe, le raisonnement de la fertilisation et des irrigations.



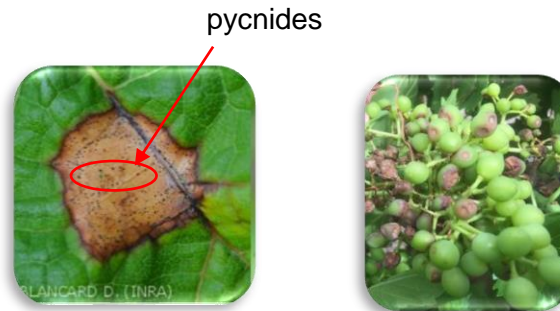
Suites à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, des dérives de sensibilités vis-à-vis de fongicides mildiou ont été détectés en laboratoire. Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité au vignoble, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements appliqués.

Plus d'infos : <https://www.r4p-inra.fr>

## BLACK-ROT

Biologie : [Cf bulletin n°10](#)

## Symptôme de Black Rot sur feuille et grappe (Source : INRAE et CA84)



## Analyse du risque

Les pluies orageuses du 11-12 juillet ont pu induire de nouvelles contaminations.

La sensibilité des baies diminue passée la fermeture de la grappe mais la grappe reste sensible jusqu'à la véraison.

## Observations

De nouveaux symptômes sur grappes sont en cours de sortie suite aux pluies du 06 juillet selon les secteurs.

Sur 56 parcelles observées, 4 parcelles présentent des symptômes sur feuilles et 1 parcelle sur grappes.

## Estimation du risque

↓ en l'absence de symptôme et après  
fermeture de la grappe



## Méthodes alternatives



Aucun produit de biocontrôle peut être intégré dans la stratégie de lutte contre le Black rot.

## Mesures prophylactiques :

Éliminer les grains desséchés (momies) existant sur les souches lors de la taille

Arracher les vignes abandonnées

Effectuer un travail du sol pour enfouir après la taille les sarments atteints



**FLAVESCENCE DOREE** : maladie de quarantaineBiologie : [Cf bulletin n°16](#)

Le communiqué de la DRAAF-SRAL PACA du 5 juillet 2024 concernant la lutte obligatoire contre la flavescence dorée de la vigne en région PACA, qui précise les dates de la 3ème intervention insecticide (elle concerne les vignes mères de porte-greffe et de greffons, ainsi qu'une partie du vignoble conventionnel de 47 communes de la région PACA) est en ligne sur le site :

DRAAF PACA : <https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/flavescence-doree-r37.html>

Une carte interactive des Zones Délimitées mise à disposition par FREDON PACA est accessible par le lien suivant : <https://www.flavescencedoree.fr/> rubrique "Outils"

Les informations concernant la région Auvergne Rhône Alpes sont disponibles sur le site de la DRAAF AURA : [Flavescence dorée de la vigne | DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes \(agriculture.gouv.fr\)](#)

**RAVAGEURS****VERS DE LA GRAPPE**

Le terme « vers de la grappe » recouvre trois espèces en vigne : Eudémis (*lobesia botrana*), Cochylis (*Eupoecilia ambiguella*) et Eulia (*Argyrotaenia ljugiana*).

Dans notre région ce sont principalement l'Eudémis et la Cochylis qui sont présentes.

**Eudémis****Cochylis**

Adultes et larves (source : INRAE)

La différence principale entre ces deux espèces réside dans le nombre de générations : deux générations pour la Cochylis, trois générations pour l'Eudémis.

**Troisième génération:** Le vol de troisième génération débute mi-juillet – début août. Les pontes ont lieu exclusivement sur baie. Les perforations faites par les chenilles ont le même impact que celles de deuxième génération en favorisant le développement de la pourriture grise. En septembre, les chenilles se nymphosent sous l'écorce des ceps et dans les anfractuosités des piquets afin de passer l'hiver. Elles donneront des paillons le printemps suivant.



Perforation sur baie (source : CA84)

## VERS DE LA GRAPPE

### Observations

Le vol G II se termine dans les secteurs tardifs.

Changer les capsules des pièges avant le début des vols annoncés par la modélisation.



Réaliser les bilans GII pour les secteurs tardifs: découper 20-25 grappes sur 10 ceps minimum et compter les foyers de perforation. Un foyer peut regrouper 2-4 grains perforés par une larve. Le seuil de nuisibilité est de 10 % de foyers de perforations.

### Prévisions du modèle ACTIV

	Vol G III (eudémis)	Premières pontes (eudémis)	Premières larves (eudémis)
<b>Secteur très précoce</b>	<i>En cours</i>	A partir du 16 juillet	A partir du 20 juillet
<b>Secteur précoce</b>	A partir du 15 juillet	A partir du 19 juillet	A partir du 24 juillet
<b>Secteur médian</b>	A partir du 20 juillet	A partir du 23 juillet	<i>Trop tôt</i>
<b>Secteur tardif</b>	A partir du 23 juillet	<i>Trop tôt</i>	<i>Trop tôt</i>
<b>Secteur très tardif</b>	A partir du 28 juillet	<i>Trop tôt</i>	<i>Trop tôt</i>

### Bilan fin de 2<sup>ème</sup> génération : foyers de perforations

Secteur de précocité	Nb de parcelles observées du 10 au 16 juillet	Nb de parcelles dépassant le seuil de nuisibilité*
Secteur précoce	15	3
Secteur médian	21	3
Secteur tardif	14	1
Secteur très tardif	4	0

\*Seuil de nuisibilité : 10 foyers pour 100 grappes. Le dépassement de ce seuil peut justifier une intervention en troisième génération.

## VERS DE LA GRAPPE

## Estimation du risque



## Méthode alternative



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: Bacillus Thuringiensis, Trichogramma...). La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)

LA PYRALE DU DAPHNE : *Cryptoblabes gnidiella*

## Biologie

Ce lépidoptère fait partie de la famille des pyrales. Il est très polyphage (plus de 80 plantes-hôtes), est attiré par le sucre, le miellat sécrété par les cochenilles ou par des raisins déjà attaqués ou très mûrs. Le nombre de générations peut atteindre quatre à cinq dans le Sud. Les femelles s'accouplent au cours du mois de juin. Elles pondent en moyenne 150 œufs. Les premières larves sont visibles fin juin-début juillet. Elles se nourrissent d'abord du miellat des cochenilles. S'il y a peu de miellat, les jeunes larves peuvent consommer des baies peu sucrées. Les larves plus âgées grignotent superficiellement la peau des raisins. Elles ne font pas de perforation comme le fait l'eudémis. Cinq stades larvaires se succèdent. Les larves des derniers stades sont beaucoup plus grosses (12-15mm) que celles de l'eudémis (moins de 10 mm).

## La pyrale du Daphné



Adultes et larves (source : CA30)

## Observations

Le piégeage continue d'augmenter localement (dans les zones avec présence en 2023) dans les trois départements par rapport aux semaines précédentes. Quelques larves ont été observées.

## LA PYRALE DU DAPHNE : *Cryptoblabes gnidiella*

### Analyse de risque

Cas général



AUCUN FAIBLE MODÉRÉ FORT TRÈS FORT ALERTE

Cas particulier : parcelle historique ou avec fort piégeage



AUCUN FAIBLE MODÉRÉ FORT TRÈS FORT ALERTE

### Méthodes alternatives



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: Bacillus Thuringiensis, Trichogramma...). La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)

#### Mesures prophylactiques :

- Réduction du pool de papillons pour l'année suivante, par élimination des grappes « momifiées » lors de la taille en hiver

## INFORMATION

### Parcelles natures

Le réseau « parcelles natures » est un réseau de parcelles dont cinq rangs ne reçoivent aucune protection phytosanitaire.

L'observation de ce réseau est financée par la région Sud Provence Alpes Côte d'Azur.

## REGLEMENTAIRE

### NOTE TECHNIQUE RESISTANCE



Les champignons responsables du Mildiou, de l'Oïdium, du Black rot et du Botrytis sur vigne sont exposés à des risques de résistance vis-à-vis de plusieurs familles de produits phytosanitaires. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la note commune de gestion de la résistance 2024 - [ICI](#)

### NOTE NATIONALE ABEILLE

Par la décision n°467728 du 26 avril 2024, le Conseil d'Etat a annulé la **liste des cultures qui ne sont pas considérées comme attractives pour les abeilles ou d'autres insectes pollinisateurs**, telles que mentionnées à l'article 1er de l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, **en tant qu'elle mentionne la lentille, le pois (*Pisum sativum*), le soja et la vigne.**

**La vigne est désormais considérée comme une culture attractive.**

Ainsi, en période de floraison, comme pour toute autre culture attractive, ces cultures ne peuvent être traitées en utilisant des produits phytopharmaceutiques que **dans les 2h qui précèdent le coucher du soleil et dans les 3h qui suivent le coucher du soleil**, conformément à l'article 3 de ce même arrêté.



[Note abeilles - Pollinisateurs](#)



photo : Victor Dupuy

# Abeilles sauvages

& santé des agro-écosystèmes

The cover of the report features a close-up of a wild bee on a wooden nest. The title 'Abeilles sauvages' is in large white letters, with '&amp; santé des agro-écosystèmes' in smaller white letters below it. A large yellow '[clic]' button is overlaid on the image. At the bottom, there are logos for 'Note nationale Biodiversité', 'MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION', 'OFB', and 'BULLETIN de SANTÉ du VÉGÉTAL ÉCOPHYTO'.



Pour lire la note complète



photo : Victor Dupuy

# Flore des bords de champs

& santé des agro-écosystèmes

The cover of the report features a close-up of green grass blades. The title 'Flore des bords de champs' is in large white letters, with '&amp; santé des agro-écosystèmes' in smaller white letters below it. A large green '[clic]' button is overlaid on the image. At the bottom, there are logos for 'Note nationale Biodiversité', 'MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION', 'OFB', and 'BULLETIN de SANTÉ du VÉGÉTAL ÉCOPHYTO'.



Pour lire la note complète

## Oiseaux & santé des agro-écosystèmes



photo : Zeynel Cebeci

## Oiseaux & santé des agro-écosystèmes [clic]



Pour lire la note complète

Note nationale Biodiversité



### Bonnes pratiques agricoles

Recommandations agronomiques générales (liste non exhaustive) en faveur des oiseaux, sans considération des enjeux écologiques et réglementations spécifiques, des systèmes de culture et des techniques à appliquer :

- Éviter de tailler ou élaguer les arbres au printemps (mi-mars à mi-août)
- Réduire et éviter l'usage d'insecticides, herbicides, vermicides, molluscicides, fongicides
- Diminuer les quantités générales d'engrais, et privilégier les intrants organiques
- Limiter l'usage de ces produits aux parcelles (éviter les haies, les mares, les bandes enherbées, les chemins/fossés)
- Se renseigner sur les espèces et enjeux écologiques locaux (dont réglementaires) auprès des associations naturalistes, et participer aux actions de préservation qu'elles mènent
- Observer la présence et les comportements d'oiseaux dans les parcelles. Baliser et préserver les nids
- Utiliser une barre d'effarouchement, adapter son circuit de récolte pour favoriser les possibilités de fuites hors de la parcelle, et rester attentif en cas de passage au printemps / été
- Favoriser la couverture permanente, minimiser le travail du sol, notamment au printemps
- Développer et privilégier une mosaïque de cultures diversifiées (exploitations et paysages)
- Intégrer et développer la présence de prairies, et de pâturages dans le système
- Favoriser la présence de jachères, notamment dans les zones peu rentables
- Renforcer le réseau de haies, mais aussi de zones et bandes herbacées et d'autres habitats (fossés, mares, talus, pierriers, ronciers, hautes herbes, zones humides, vieux arbres, arbres morts, etc.)
- Redécouper et réduire la taille des parcelles, et/ou intégrer l'agroforesterie dans le système
- Accueillir une diversité de prédateurs (rapaces, renards, belettes, fouines, etc) pour favoriser la diversité d'oiseaux et la régulation naturelle de certaines espèces (rongeurs, insectes phytophages...)
- Permettre et favoriser l'installation d'oiseaux dans le bâti agricole, installer des perchoirs
- .....

### Oiseaux / calendrier

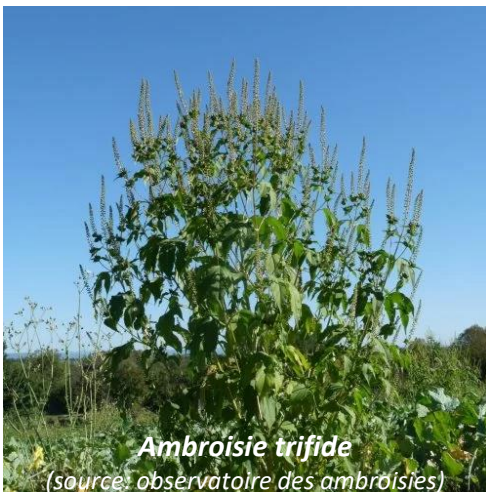
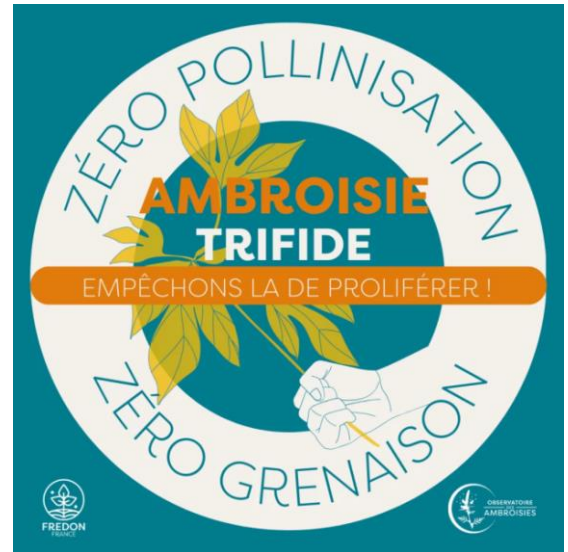
Chaque saison permet différents types d'observations, d'espèces, d'individus et de comportements

Mois	Nov.	Dec.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	
Activité type	Hivernage			Migration		Nidification - Reproduction				Migration			
Protocoles de suivi types	Wetlands Internationaux / SHOC				Suivis migratoires		STOC/EPDC				Suivis migratoires		
Espèces observables en milieu agricole (Attention : dépendant du contexte)	Canards Goelands		Vanneaux Pluviers		Oies Grues		Passereaux chanteurs : alouettes, fauvettes, bruyants Cailles Chevèches				Limicoles (petits échassiers)		Grives Merles

[clic-video] c'est-pas-sorcier

L'observatoire des ambrosies lance un **appel urgent à la vigilance face à la propagation préoccupante de l'ambrosie trifide en France**. Cette plante invasive représente une **menace majeure pour l'agriculture, la santé publique et la biodiversité** ([cf communiqué de presse du 1<sup>er</sup> juillet 2024](#)).

Contrairement à l'ambrosie à feuilles d'armoise largement répandue en France, **l'ambrosie trifide est encore pour le moment localisée en Occitanie**. Cependant de **nouveaux foyers sont découverts régulièrement dans toute la France** (notamment un dans le Vaucluse).



*Ambrosie trifide*

(source: observatoire des ambrosies)

Si un pied d'ambrosie est observé, il faut rapidement l'éliminer au risque de le laisser constituer un foyer qui s'établit, prolifère et devient très difficile à gérer.

**Il est conseillé d'éliminer l'ambrosie avant le démarrage de la floraison, c'est-à-dire avant fin juillet!**

→ Retrouvez l'ensemble des conseils relatifs à la lutte contre l'ambrosie sur la [page dédiée](#)

Une fiche « **Gestion de l'ambrosie en milieux agricoles** » est [disponible ici](#)

Si vous repérez des plantes suspectes:

- Envoyez des photos à l'observatoire des ambrosies pour identification ([lucile.arnaud@fredon-paca.fr](mailto:lucile.arnaud@fredon-paca.fr))
- Après confirmation, détruisez les plants par arrachage (si le foyer est étendu, demandez conseil auprès de FREDON)
- Signalez le foyer via le site internet [signalement-ambrosie.fr](http://signalement-ambrosie.fr)

**La démarche reste la même pour l'ambrosie à feuille d'armoise qui est aussi très allergisante!**



*Ambrosie à feuille d'armoise*

(source: FREDON PACA)

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales.

Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

## Comité de rédaction

**Chambre d'agriculture des Bouches du Rhône : RICHY Didier**

**Chambre d'agriculture de la Drôme : ALARD Elsa**

**Chambre d'agriculture de Var : MAZEAU Julie**

**Chambre d'agriculture du Vaucluse : THEVENOT Florine - GALANOPOULO Marine**

## Observations

**Association des Vignerons de la Sainte Victoire**

**CAPL**

**Chambres d'Agriculture Bouches du Rhône, Drôme, Var et Vaucluse**

**Domaine expérimental La Tapy**

**Scan**

## Financement

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.



Vous abonner |



Devenir  
observateur  
& contact |



Tous les BSV  
PACA